

20152020

PLAN DE RÉUSSITE INSTITUTIONNEL

À L'ÉCOUTE
DES ÉTUDIANTS



Avis favorable de la commission des études le 5 décembre 2017
Adopté par le conseil d'établissement le 14 février 2018

Cégep régional de Lanaudière à L'Assomption
Novembre 2017

Nous remercions tous les étudiants du Cégep régional de Lanaudière à L'Assomption de leur précieuse contribution à ce *Plan de réussite institutionnel 2015-2020*. Votre participation, depuis 2015, aux différentes étapes de son élaboration a été déterminante. Ce plan, qui vous est dédié, est assurément le vôtre.

Nous remercions également tous les enseignants, tous les employés professionnels et tous les employés de soutien du Cégep qui ont accepté de participer aux différentes consultations et aux ateliers de coconstruction. Votre implication souligne votre souci de favoriser la réussite et l'atteinte du plein potentiel de nos étudiants.

Nous remercions aussi l'équipe d'animation des activités de coconstruction qui a su faire preuve d'écoute, d'adaptation et de spontanéité pour alimenter la communauté dans cette nouvelle manière de travailler collectivement vers un même but. Nous remercions plus particulièrement Sébastien Piché, Jean-Luc Trussart, Stéphane Chouinard, Dominique Trudel, Joselle Baril, Hélène Dupont, Julie Gagné, Émilie Brouillard et France Perreault.

Nous remercions enfin les membres de la direction du CRLA de nous avoir fait confiance dans cette démarche nouvelle pour notre Cégep, de nous avoir soutenus à chacune des étapes et d'avoir accepté de nous accorder le temps nécessaire pour construire collectivement les fondements du principal enjeu de notre Cégep : la réussite éducative de tous nos étudiants.

Conseil de la réussite du Cégep régional de Lanaudière à L'Assomption

Le *Plan de réussite institutionnel 2015-2020* (PRI) du Cégep régional de Lanaudière à L'Assomption (CRLA) s'inscrit dans le *Plan stratégique 2015-2020* du Cégep régional de Lanaudière (CRL). À cet effet, il adopte son **orientation 4**, visant la réussite éducative des étudiants, et les **deux axes de développement** qui y sont associés¹.

Le PRI présente **dix champs d'action** associés à l'environnement pédagogique, à la posture étudiante et à l'environnement d'études. Ces champs d'action ont été formulés à partir de la synthèse des propositions qui ont émergé du milieu, lors des ateliers de coconstruction menés avec les étudiants et avec le personnel aux sessions d'hiver 2017 et d'automne 2017. Ces champs d'action se veulent des espaces où pourront s'exprimer toute la créativité, toute la sensibilité et toute l'expertise du milieu pour favoriser la réussite éducative des étudiants.

Au moment de la mise en œuvre du PRI, les départements, les services puis ultimement les programmes d'études seront appelés à développer les actions les plus pertinentes, les plus cohérentes et les plus porteuses qu'ils souhaitent mettre en place dans les divers champs d'action. Ces **actions spécifiques aux départements, aux services et aux programmes** pourront ainsi mieux soutenir les étudiants dans l'atteinte de leurs objectifs personnels et le développement de leur plein potentiel.

« En favorisant la collaboration, on permet l'émergence de nouvelles idées; en utilisant les forces de chacun, [on permet] aux étudiants de se dépasser. »

(Participants aux ateliers de coconstruction)

Pour ce faire, tous sont encouragés à **travailler de concert avec les étudiants et les autres membres du personnel** lors de l'élaboration de leurs actions spécifiques. En effet, comme l'indique le rapport d'évaluation de l'ancien plan de réussite, « [...] lors de la mise en œuvre du prochain plan de réussite, les actions favorisant l'information, la communication, la concertation et la collaboration devraient servir de fil d'Ariane pour la mise en œuvre de l'ensemble des actions². »

¹ Les orientations et axes de développement de ce plan stratégique ont été soumis aux commissions des études et aux conseils d'établissement des collèges constituants avant d'être adoptés par le conseil d'administration le 21 avril 2015.

De plus, au moment de planifier les actions spécifiques et de veiller à leur mise en œuvre, les membres de la communauté sont invités à consulter le *Cadre de référence* du *Plan de réussite institutionnel 2015-2020*³. Ils pourront ainsi s'appuyer sur le processus d'élaboration du PRI pour alimenter leur propre démarche, prendre des décisions fondées sur des données probantes issues tant du réseau collégial que de la communauté et s'outiller afin de favoriser une mise en œuvre d'actions concertées, cohérentes et pertinentes au regard de la réalité du milieu, notamment à travers un encadrement par programme.

Le conseil de la réussite croit que l'approche différente proposée en matière de réussite éducative, tant avec le *Plan de réussite institutionnel 2015-2020* qu'avec son *Cadre de référence*, permettra à toute la communauté du CRLA d'**atteindre les différents objectifs stratégiques de réussite éducative du CRLA**⁴.

² CRLA, (2015), *Rapport d'évaluation du Plan d'aide à la réussite 2008-2013*, p. 11. Le *Plan de réussite 2008-2013* du CRLA s'était vu actualisé puis reconduit jusqu'en 2015. Le rapport d'évaluation du *Plan d'aide à la réussite 2008-2013* a reçu un avis favorable de la commission des études du CRLA le 19 mai 2015 et il a été adopté par son conseil d'établissement le 10 juin 2015.

³ Le *Cadre de référence du Plan de réussite institutionnel 2015-2020* a reçu un avis favorable de la commission des études le 5 décembre 2017.

⁴ Les objectifs de réussite éducative du CRLA ont fait l'objet de consultations en 2015-2016. Ils ont reçu un avis favorable de la commission des études du CRLA le 26 avril 2016 et ont été adoptés par son conseil d'établissement le 8 juin 2016. Ils ont été inscrits dans la version finale du *Plan stratégique 2015-2020* du Cégep régional de Lanaudière, adoptée par le conseil d'administration le 21 février 2017.

ENJEU : Maintenir le cap et les efforts pour soutenir la réussite éducative de nos étudiants.

ORIENTATION 4 DU PLAN STRATÉGIQUE 2015-2020 du CRL

Consolider et valoriser les pratiques en matière de réussite éducative, notamment dans le plan d'aide à la réussite.

AXE 1

Offrir un environnement éducatif de qualité tant sur le plan pédagogique qu'au chapitre des affaires étudiantes.

OBJECTIFS STRATÉGIQUES du CRLA

- ❖ Créer un contexte favorisant l'implication de tous les acteurs dans le développement d'un environnement éducatif de qualité, en accord avec le sens donné à la réussite et le *Plan de réussite institutionnel (PRI)*.
- ❖ Intégrer tous les acteurs du milieu dans la mise en œuvre du PRI, selon un modèle d'encadrement des étudiants par programme.

- ❖ Élaborer, mettre en œuvre et réviser un mécanisme d'amélioration continue du PRI.

AXE 2

Favoriser l'engagement de l'étudiant dans sa réussite

OBJECTIFS STRATÉGIQUES du CRLA

- ❖ Créer un contexte favorisant l'implication des étudiants dans la reconnaissance de leurs besoins et dans l'identification des obstacles et des facilitateurs à leur réussite.
- ❖ Intégrer les étudiants dans l'élaboration des mesures d'aide afin de leur offrir des outils et des services leur permettant d'atteindre leur plein potentiel, selon leurs objectifs personnels.

ENVIRONNEMENT PÉDAGOGIQUE et POSTURE ÉTUDIANTE CHAMPS D'ACTION

1. Contribuer à consolider la réussite éducative des étudiants par programme, en favorisant la concertation, de manière à rendre l'environnement éducatif de ces étudiants cohérent, significatif et mobilisant.
2. Concevoir la charge de travail des étudiants en s'appuyant sur la transdisciplinarité et l'intégration des apprentissages non formels et informels de manière à ce que cette charge soit réaliste, stimulante et qu'elle mise sur l'accompagnement des étudiants et la rétroaction constructive.
3. Développer des activités d'apprentissage et d'évaluation qui tiennent compte des objectifs de réussite des étudiants, de leurs forces, de leurs défis, de leur cheminement et de leur engagement dans le milieu.
4. Créer des activités d'apprentissage et d'évaluation signifiantes en utilisant des situations ancrées dans la réalité qui permettent aux étudiants de développer leurs compétences génériques.
5. Diversifier les approches et stratégies pédagogiques afin de répondre à la fois aux besoins individuels et collectifs des étudiants tout en favorisant les échanges, la collaboration et la participation active.

ENJEU : Maintenir le cap et les efforts pour soutenir la réussite éducative de nos étudiants.

ORIENTATION 4 DU PLAN STRATÉGIQUE 2015-2020 du CRL

Consolider et valoriser les pratiques en matière de réussite éducative, notamment dans le plan d'aide à la réussite.

AXE 1

Offrir un environnement éducatif de qualité tant sur le plan pédagogique qu'au chapitre des affaires étudiantes.

OBJECTIFS STRATÉGIQUES du CRLA

- ❖ Créer un contexte favorisant l'implication de tous les acteurs dans le développement d'un environnement éducatif de qualité, en accord avec le sens donné à la réussite et le *Plan de réussite institutionnel* (PRI).
- ❖ Intégrer tous les acteurs du milieu dans la mise en œuvre du PRI, selon un modèle d'encadrement des étudiants par programme.
- ❖ Elaborer, mettre en œuvre et réviser un mécanisme d'amélioration continue du PRI.

AXE 2

Favoriser l'engagement de l'étudiant dans sa réussite

OBJECTIFS STRATÉGIQUES du CRLA

- ❖ Créer un contexte favorisant l'implication des étudiants dans la reconnaissance de leurs besoins et dans l'identification des obstacles et des facilitateurs à leur réussite.
- ❖ Intégrer les étudiants dans l'élaboration des mesures d'aide afin de leur offrir des outils et des services leur permettant d'atteindre leur plein potentiel, selon leurs objectifs personnels.

ENVIRONNEMENT D'ÉTUDES et POSTURE ÉTUDIANTE CHAMPS D'ACTION

6. Contribuer à consolider les liens entre l'environnement d'études et l'environnement pédagogique, en favorisant la concertation, de manière à rendre l'environnement éducatif de ces étudiants significatif et mobilisant.
7. Concevoir les apprentissages non formels et informels comme contributifs aux apprentissages formels de manière à ce que l'engagement des étudiants dans le milieu soit reconnu et valorisé au sein même de leur programme d'études.
8. Développer un environnement d'études qui facilite une occupation variée et multiple de l'espace et du temps, permettant de susciter un engagement actif des étudiants dans leurs apprentissages, leur cheminement scolaire et éducatif.
9. Créer des opportunités pour permettre aux étudiants de développer leurs compétences génériques et de préciser leurs aspirations professionnelles de manière à ce qu'elles puissent être réinvesties dans leur programme d'études, dans leur cheminement scolaire et éducatif et dans l'institution.
10. Diversifier les activités parascolaires et périscolaires ainsi que les moyens communicationnels afin de répondre à la fois aux besoins individuels et collectifs des étudiants, tout en prenant en compte leurs intérêts, leur recherche d'autonomie et leur désir de liberté.

DÉFINITIONS

Apprentissage formel⁵

L'apprentissage formel est celui qui est dispensé dans un contexte organisé et structuré (par exemple dans un établissement d'enseignement ou de formation, ou sur le lieu de travail), et qui est explicitement désigné comme apprentissage (en termes d'objectifs, de temps ou de ressources). L'apprentissage formel est intentionnel de la part de l'apprenant; il débouche généralement sur la validation et la certification.

Apprentissage informel

L'apprentissage informel découle des activités de la vie quotidienne liées au travail, à la famille ou aux loisirs. Il n'est ni organisé ni structuré (en termes d'objectifs, de temps ou de ressources). L'apprentissage informel possède la plupart du temps un caractère non intentionnel de la part de l'apprenant.

Apprentissage non formel

L'apprentissage non formel est intégré dans des activités planifiées qui ne sont pas explicitement désignées comme activités d'apprentissage (en termes d'objectifs, de temps ou de ressources), mais qui comportent un important élément d'apprentissage. L'apprentissage non formel est intentionnel de la part de l'apprenant.

Coconstruction⁶

Ce terme sert à mettre en valeur l'implication d'une pluralité d'acteurs dans l'élaboration et la mise en œuvre d'un projet ou d'une action. [La] coconstruction suppose des modes d'engagement des acteurs sensiblement plus forts que ceux qui sont associés à la concertation ou à la consultation.

⁵ Ces définitions quant aux différents types d'apprentissages sont celles issues de la *Terminologie de la politique européenne d'enseignement et de formation* (<http://europass.cedefop.europa.eu/fr/education-and-training-glossary>), adaptées de celles de Cedefop, 2004. Elles sont généralement admises au Québec dans le milieu de l'enseignement.

⁶ Cette définition de la coconstruction provient de : Madeleine AKRICH, « Co-construction », in CASILLO I. avec BARBIER R., BLONDIAUX L., CHATEAURAYNAUD F., FOURNIAU J-M., LEFEBVRE R., NEVEU C. et SALLES D. (dir.), *Dictionnaire critique et interdisciplinaire de la participation*, Paris, GIS Démocratie et Participation, 2013, [En ligne] <http://www.dicopart.fr/es/dico/co-construction>.

Environnement pédagogique

L'environnement pédagogique correspond à l'ensemble des éléments qui entourent les apprentissages formels. Il inclut notamment les savoirs, savoir-faire et savoir-être enseignés, les activités d'apprentissage et d'évaluation visant le développement des compétences, la posture enseignante (attitude, méthodes pédagogiques, etc.) et la charge de travail requise par les lectures, les travaux, les préparations aux évaluations, etc.

Environnement d'études

L'environnement d'études correspond à l'ensemble des éléments qui entourent les apprentissages non formels et informels, mais également les éléments qui favorisent la motivation, l'intégration, l'engagement et la clarification des aspirations professionnelles des étudiants. Il inclut notamment l'environnement physique d'études, les ressources institutionnelles (API, C.O., CAA, SAIDE, Relais, etc.),⁷ les activités étudiantes (culturelles, sportives, communautaires, etc.) et les contraintes institutionnelles (horaire, politiques, règlements, etc.).

Objectifs de réussite des étudiants

La réussite éducative se réalise en regard d'objectifs personnels qu'il est possible de catégoriser sous cinq thèmes : (1) *apprentissages formels*, (2) *aspirations professionnelles*, (3) *motivation*, (4) *apprentissages non formels et informels* et (5) *intégration et engagement*.

Posture étudiante

La posture étudiante représente la position, ou la situation, de l'étudiant quant à son projet d'études. Elle inclut notamment sa motivation, ses aspirations professionnelles, son attitude étudiante (comportement, méthodes d'apprentissage, etc.), son engagement personnel, sa conciliation études-vie personnelle, ses facteurs intrinsèques (forces, limitations, difficultés, etc.) et ses facteurs extrinsèques (ressources financières, collègues de classe, amis, famille, etc.).

Réussite éducative

La réussite éducative est l'atteinte du plein potentiel d'un individu, selon des objectifs personnels.

⁷ Aides pédagogiques individuels (API), conseillers en orientation (C.O.), centres d'aide à l'apprentissage (CAA), services adaptés (SAIDE), services divers de soutien aux étudiants - aide financière, service psychosocial, etc. (Relais).



Cégep régional de Lanaudière à L'Assomption

Novembre 2017